

VILLE DE PERPIGNAN

APPEL À PROJET

L'ART PREND L'AIR

SECONDE ÉDITION

2022



CONTEXTE GÉNÉRAL

Après la réussite de la première édition de *L'Art Prend l'Air* en début d'année 2021, la Ville de Perpignan a décidé de pérenniser cette opération visant à promouvoir les œuvres de street artists au cœur de la cité. Des artistes de tout univers vont pouvoir ainsi créer des œuvres éphémères grâce à l'installation de nouvelles structures type «casot» (cube de L 250 x H 250 cm) où ils pourront s'exprimer librement dans le style et la thématique de leur choix. La particularité de ce projet réside dans l'interaction d'une création en live au contact direct de la population pour le plus grand plaisir de tous.

PRÉSENTATION DE L'APPEL À PROJET

La Ville de Perpignan lance donc un appel à projet afin d'inciter le plus grand nombre de street artists à candidater pour la réalisation d'une œuvre originale sur une structure type «casot» localisée en centre-ville ou dans différents quartiers de la ville (soit un total de 15 structures de 25 m²). Ces structures s'inspirent des «casots» que l'on retrouve dans le paysage agricole de notre département. Il s'agit de structure cubique (L250 x H250 cm) réalisée de panneaux en contre-plaqué montés sur une structure en bois. Si le thème reste libre, l'œuvre devra toutefois véhiculer un message positif visant à embellir l'espace urbain et le quotidien des habitants.

LOCALISATIONS

Les 15 structures à disposition des street artists seront disséminées dans l'espace urbain avec neuf «casots» placés en centre-ville et six «casots» dans différents quartiers de la ville, aux abords de parcs ou espaces verts.

PARCOURS ARTISTIQUE

- 1 casot place Gabriel Péri
- 3 casots sur le quai Vauban
- 1 casot place de la Résistance
- 1 casot place Dominique Cayrol
- 2 casots autour du Castillet (place de la Victoire)
- 1 casot face au jardin de la Citadelle (place des Esplanades)
- 1 casot place de Catalogne (face aux Dames de France)
- 1 casot avenue du Languedoc (derrière le stade Gilbert Brutus)
- 1 casot au parc Pau Casals, avenue Maréchal Joffre (face au lycée Maillol)
- 1 casot au parc Saint-Vicens, rue Saint-Vicens (entrée du parc)
- 1 casot au parc des sports, avenue Paul Alduy (entrée du parc)
- 1 casot au square des républicains espagnols et catalans, avenue Julien Panchot (face au lycée Bon Secours)

CONDITIONS FINANCIÈRES ET DROITS SUR L'ŒUVRE

L'artiste sera rémunéré à hauteur de 1 000 € pour la création d'une œuvre originale de belle facture sur une structure de 25 m², ainsi qu'un défraiement forfaitaire de 200€ pour le matériel nécessaire à cette création.



Un défraiement forfaitaire supplémentaire de 100€ sera également attribué pour les artistes résidant dans les Pyrénées-Orientales, et de 300€ pour les artistes résidant dans la Région Occitanie (transport, restauration...).

L'artiste devra réaliser et terminer son œuvre dans une période donnée, allant du **samedi 12 février au dimanche 20 février 2022**. Les « casots » resteront en place dans la ville jusqu'au 29 mai 2022.

À la fin de l'évènement, les œuvres éphémères ne seront pas conservées par la Ville. L'artiste est toutefois en droit de demander à récupérer son œuvre après le démontage des « casots », le transport étant à sa charge.

L'artiste autorise la Ville de Perpignan à faire la promotion de son travail, sur tout support que ce soit et par tous les moyens, en ce compris, sans que cette liste soit limitative : mise à disposition en ligne, intégration dans une présentation audiovisuelle, télévisuelle ou multimédia (quels qu'en soient le support, la dénomination et la destination), exploitation par voie audiovisuelle et multimédia (y compris le câble et le satellite), sous réserve qu'il ne soit pas porté atteinte à l'honneur ou à la réputation de l'artiste. Par ailleurs, les images des œuvres utilisées mentionneront le nom de l'artiste.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Le concept et le message véhiculés par l'œuvre.
- L'expérience de l'artiste dans la conduite d'un projet similaire.
- L'adéquation de l'œuvre avec son environnement urbain immédiat.
- L'originalité et la qualité artistique du projet proposé à la Ville.

Les projets délivrant des messages religieux, sexistes, homophobes, politiques ou racistes seront exclus d'office, sans soumission préalable au jury.

Les projets présentés feront l'objet d'une sélection par un jury composé d'élus et techniciens de la Ville de Perpignan, ainsi que des représentants du milieu culturel local. Quinze street artists seront ainsi sélectionnés et un emplacement leur sera attribué parmi les lieux précités.

Les dossiers incomplets seront exclus de la sélection.

Les dossiers de candidature complets sont à remettre le **lundi 17 janvier 2022** dernier délai. La sélection des artistes sera finalisée au plus tard le **1^{er} février** et le résultat sera annoncée à chaque participant et par voie de presse.

CANDIDATURE

Pour être recevable, le dossier doit être composé des éléments suivants :

DOSSIER ADMINISTRATIF :

- Photocopie carte d'identité.

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Justificatif d'affiliation au registre du commerce, des métiers ou de la Maison des Artistes (Fiche INSEE, SIRET).
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile couvrant l'activité de création dans l'espace public (À demander à votre assurance personnelle).
- Un RIB.

DOSSIER ARTISTIQUE :

- Présentation de l'artiste avec des références dans le domaine de la création d'œuvres implantées dans le domaine public (Book).
- Notice d'intention artistique et/ou illustrée sur ce projet 2022.

Les candidatures sont à soumettre via le formulaire en ligne ci-dessous :
<https://www.mairie-perpignan.fr/culture-patrimoine/culture/appel-a-projet-l-art-prend-l-air>
 ou par mail avec toutes les pièces jointes.

Pour toute demande d'informations supplémentaires, veuillez-vous adresser à :

Direction de la Culture

16 bis rue Émile Zola

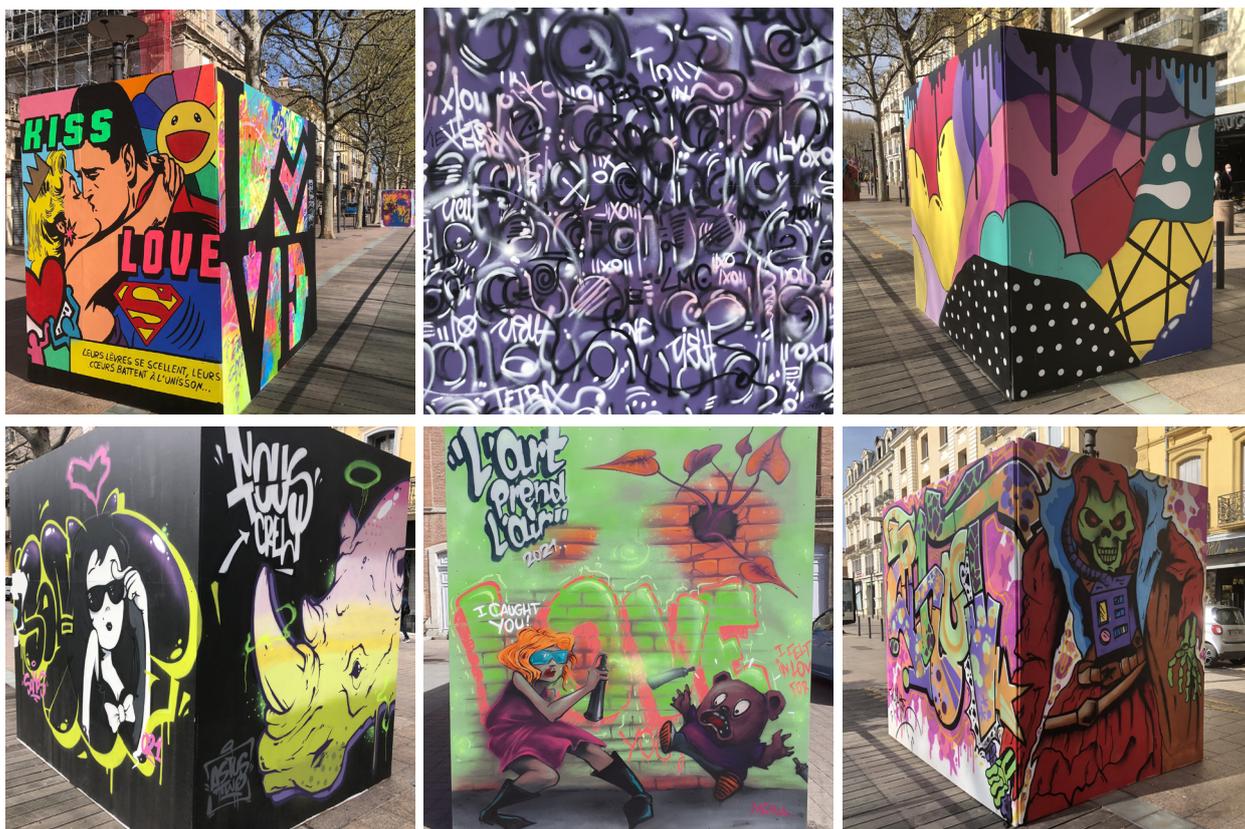
Hôtel Holtzer

66000 Perpignan

Tel : 04 68 66 33 18

Mail : pagniez.lisabelle@mairie-perpignan.com

ou sanchez.sonia@mairie-perpignan.com



Différentes créations en centre-ville de la première édition de *L'Art Prend l'Air* 2021.